



**Rapport du Comité consultatif public mixte (CCPM)
sur ses activités à compter de juin 2019
présenté au Conseil de la Commission de coopération environnementale (CCE)**

Le présent tableau vise à donner au Conseil un aperçu des activités menées par le CCPM depuis la session ordinaire du Conseil tenue en juin 2019, afin de faciliter les discussions durant les sessions conjointes du Conseil et du CCPM en 2020.

Veillez noter que le CCPM a entrepris ses activités conformément : au paragraphe 16(4) de l'Accord nord-américain de coopération dans le domaine de l'environnement (ANACDE), lequel stipule que le CCPM « pourra fournir des avis au Conseil sur toute question relevant du présent accord [...] ainsi que sur la mise en œuvre et le développement du présent accord. Il pourra exercer telles autres fonctions que lui confiera le Conseil; et au paragraphe 16(5), qui stipule que le CCPM « pourra fournir au Secrétariat toutes informations pertinentes, techniques, scientifiques ou autres, notamment pour l'établissement d'un dossier factuel en vertu de l'article 15. Le Secrétariat transmettra au Conseil copie desdites informations. »

Prrière de noter qu'en vertu de la politique interne du Conseil concernant le délai de réponse à un avis du CCPM, le Conseil doit lui transmettre une telle réponse **dans les huit semaines suivant la réception d'un avis.**

Activité du CCPM et contexte	Description	Statut ou résultat
JUIN 2019		
Session ordinaire n° 19-01 du Comité consultatif public mixte « Renforcer la résilience des collectivités d'Amérique du Nord » Le 24 juin 2019 Mexico, Mexique	La tribune publique a permis aux participants de découvrir les divers points de vue du public à propos des événements météorologiques extrêmes, notamment des exemples de résilience des collectivités à l'échelle de l'Amérique du Nord. Les participants, parmi lesquels se trouvait le chef d'une Première Nation, ont pu parler de la façon dont les innovations durables permettent de réduire la vulnérabilité des collectivités face aux événements météorologiques extrêmes et des nouvelles pratiques agricoles visant à renforcer la résilience du système agroalimentaire.	Au terme de la réunion, les membres du CCPM ont convenu de transmettre au Conseil l'avis suivant : Avis au Conseil n° 19-01 « Tribune de spécialistes du CCPM sur le renforcement de la résilience des collectivités d'Amérique du Nord face aux catastrophes » <i>(Distribué le 18 septembre 2019)</i>
SEPTEMBRE 2019		
Avis au Conseil n° 19-01 « Tribune de spécialistes du CCPM sur le renforcement de la résilience des collectivités d'Amérique du Nord face aux catastrophes » <i>(Distribué le 18 septembre 2019)</i>	À la suite de la tribune publique tenue par le CCPM à Mexico, le 24 juin 2019, et rappelant les engagements pris par les Parties en ce qui concerne les objectifs de développement durable (ODD), l'avis n° 19-01 du CCPM au Conseil contenait une série de recommandations, dont les suivantes : <ul style="list-style-type: none"> • D'ici le début de 2021, le Conseil, de concert avec le CCPM, le Groupe de spécialistes sur les connaissances écologiques traditionnelles (GSCET) et le Secrétariat de la CCE, devrait établir un plan d'action à l'égard des phénomènes météorologiques extrêmes et des catastrophes en rapport avec le climat. 	Réponse du Conseil à l'avis n° 19-01 du CCPM « Tribune de spécialistes du CCPM sur le renforcement de la résilience des collectivités d'Amérique du Nord face aux catastrophes » <i>(Reçu le 8 janvier 2020)</i> Le Conseil a dit apprécier les recommandations formulées dans l'avis du CCPM, et a mentionné la création du Groupe consultatif sur les événements extrêmes en Amérique du Nord,

	<ul style="list-style-type: none"> • D'ici la fin de 2020, le Conseil devrait fournir des ressources suffisantes au Secrétariat en vue de créer un portail virtuel interactif de sensibilisation aux changements climatiques qui renforce les connaissances en matière de climat et d'environnement à l'échelle de la société. • D'ici la fin de 2020, le Conseil devrait réaliser une fiche de rendement en matière de gouvernance de la résilience aux catastrophes qui évalue et compare les forces et les faiblesses des cadres juridiques, réglementaires et stratégiques du Canada, du Mexique et des États-Unis, et ce, dans le but de définir la norme la plus élevée possible afin de l'appliquer aux interventions en cas de catastrophe et à la résilience des collectivités. 	annoncée lors de la XXV ^e session annuelle du Conseil de la CCE. Le Conseil a également fait part de son intention de travailler avec le CCPM, le GSCET et le Secrétariat de la CCE à la préparation d'un plan stratégique, pour 2021 à 2025 qui appuiera l'inclusion d'activités de la CCE axées sur l'adaptation et la résilience des collectivités, et évaluera la façon d'utiliser les portails éducatifs afin de faciliter l'échange d'informations avec le public.
Réponse à l'avis au Conseil n° 18-02 Réunion du CCPM sur les communications stratégiques intitulée « Intensifier les activités de communication et de sensibilisation de la CCE en Amérique du Nord et au-delà » <i>(Distribué le 29 novembre 2018)</i>	Notant dans son avis n° 18-02 que l'ébauche de l'ACEUM mentionnait la CCE à plusieurs reprises, le CCPM a présenté une série de recommandations au Conseil, dont les suivantes : <ul style="list-style-type: none"> • Le Conseil devrait immédiatement prendre des mesures pour constituer un groupe de travail informel composé de représentants des trois organes constitutifs de la CCE (le Conseil, le Secrétariat et le CCPM) et de spécialistes pertinents. Ce groupe de travail aurait pour mandat de relancer la stratégie générale de la CCE en matière de communication et de mobilisation des intervenants. • Dans l'élaboration du plan stratégique, le groupe de travail devrait s'assurer que la stratégie tient compte de certains aspects, notamment l'amélioration de l'efficacité des communications de la CCE et de ses messages destinés au public et à divers groupes cibles. • Il est important de veiller à ce que le Groupe de spécialistes des connaissances écologiques traditionnelles (GSCET) participe au processus de planification des communications stratégiques. 	Réponse du Conseil à l'avis du CCPM n° 18-02 Réunion du CCPM sur les communications stratégiques intitulée « Intensifier les activités de communication et de sensibilisation de la CCE en Amérique du Nord et au-delà » <i>(Reçu le 12 septembre 2019)</i> Le Conseil a répondu en précisant que l'avis avait été envoyé au moment opportun, étant donné que la CCE fêtait son 25 ^e anniversaire et que les trois pays étaient en train de ratifier un nouvel accord commercial nord-américain, ainsi que son accord parallèle, l' <i>Accord de coopération environnementale</i> (ACE). Le Conseil a par ailleurs indiqué qu'il appuyait le GSCET dans l'élaboration du plan de communication de la CCE pour 2019 et 2020, et souligné qu'il était important de multiplier les partenariats avec des institutions internationales et de définir les liens entre les activités de la CCE et les cadres mondiaux lors de futures activités de communication.
OCTOBRE 2019		
Demande du Conseil au Comité consultatif public mixte consistant à lui formuler un avis sur le Plan stratégique de la CCE pour 2021 à 2025 Le 11 octobre 2019	À propos de l'élaboration du Plan stratégique de la CCE pour 2021 à 2025, le Conseil a demandé au CCPM de se prononcer sur les questions suivantes : <ol style="list-style-type: none"> 1. Quels seront les enjeux et les défis environnementaux en Amérique du Nord au cours des cinq prochaines années? 2. Compte tenu de ses forces, de sa mission et de son mandat, que peut faire la CCE pour s'attaquer à ces enjeux et défis au cours des cinq prochaines années? 	En réponse à la demande du Conseil, les membres du CCPM ont convenu de lui transmettre l'avis suivant : Avis au Conseil n° 19-02 « Demande du Conseil au Comité consultatif public mixte consistant à lui formuler un avis sur le Plan stratégique de la CCE pour 2021 à 2025 » <i>(Distribué le 4 novembre 2019)</i>

	3. À quels égards le CCPM pourrait-il jouer un plus grand rôle dans le cadre du prochain Plan stratégique?	
Session ordinaire du CCPM n° 19-02 « Approches communautaires de la résilience face aux catastrophes » Le 24 octobre 2019 San Juan (Porto Rico), États-Unis	<p>Pour la première fois de son histoire, le CCPM a organisé une tribune publique à Porto Rico afin de discuter de l'expérience des résidents des villes, des collectivités côtières éloignées et des nations autochtones qui ont connu des urgences climatiques. La tribune a permis de souligner leurs efforts en vue renforcer leur résilience face aux catastrophes.</p> <p>Les représentants de collectivités urbaines, rurales et éloignées d'Amérique du Nord ont fait part de leur expérience et de leurs connaissances aux participants, et examiné les possibilités de coopération trilatérale en matière de résilience face aux catastrophes par l'entremise de la CCE et de ses activités.</p>	<p>Au terme de la réunion, les membres du CCPM ont convenu de transmettre au Conseil l'avis suivant :</p> <p>Avis au Conseil n° 19-03 Tribune de spécialistes du CCPM sur les approches communautaires de la résilience aux catastrophes <i>(Distribué le 20 décembre 2019)</i></p>
NOVEMBRE 2019		
Avis au Conseil n° 19-02 Demande du Conseil au Comité consultatif public mixte consistant à lui formuler un avis sur le Plan stratégique de la CCE pour 2021 à 2025 <i>(Distribué le 4 novembre 2019)</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Comme le lui a demandé le Conseil, le CCPM a formulé un avis sur les questions liées au Plan stratégique de la CCE pour 2021 à 2025, à savoir les enjeux environnementaux importants pour l'Amérique du Nord : les changements climatiques; la sécurité hydrique; la biodiversité et les habitats terrestres et marins; les déchets et l'économie circulaire. • Ce que la CCE peut faire pour s'attaquer à ces enjeux. • Le rôle potentiel du CCPM consistant à jeter des ponts à titre de seul organe trilatéral qui représente le public et a pour mandat de promouvoir la coopération sur des questions environnementales ayant une portée continentale. 	<p>Réponse du Conseil à l'avis du CCPM n° 19-02 Demande du Conseil au Comité consultatif public mixte consistant à lui formuler un avis sur le Plan stratégique de la CCE pour 2021 à 2025 <i>(Reçu le 28 janvier 2020)</i></p> <p>Le Conseil a répondu à l'avis en disant apprécier les recommandations du CCPM qui vont dans le sens des quatre priorités initiales du Plan stratégique.</p>
Session des représentants suppléants n° 19-03 Vidéoconférence Le 7 novembre 2019	<p>Le président du CCPM, Louie Porta, a participé à la vidéoconférence avec les représentants suppléants qui portait sur les questions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le budget de 2020. • La proposition du Canada relative à la session du Conseil en 2020. • L'élaboration du Plan stratégique pour 2021 à 2025. • Le PNAACE. 	<p>Le président du CCPM a fait le point sur la très fructueuse tribune publique que le CCPM a organisée à Porto Rico, ainsi que sur l'avis que le CCPM a formulé à la demande du Conseil concernant l'élaboration du Plan stratégique pour 2021 à 2025.</p>
DÉCEMBRE 2019		
Avis au Conseil n° 19-03 Tribune de spécialistes du CCPM sur les approches communautaires de la résilience aux catastrophes <i>(Distribué le 20 décembre</i>	<p>Notant dans son avis au Conseil n° 19-03 que la tribune de spécialistes du CCPM tenue à Porto Rico a mis en évidence des exemples de résilience communautaire dans toute l'Amérique du Nord, le CCPM a fait une série de recommandations au Conseil, dont les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le Conseil devrait approuver la formule de réunions publiques du CCPM et l'appliquer à ses propres sessions. 	<p><i>Aucune réponse à ce jour</i></p>

2019)	<ul style="list-style-type: none"> • D'ici juin 2020, le Conseil devrait choisir, financer et annoncer trois projets communautaires de production d'énergie renouvelable, soit un dans chaque pays, à savoir au Canada, au Mexique et aux États-Unis. • D'ici juin 2020, le Conseil devrait mettre sur pied un groupe de travail chargé d'évaluer la faisabilité de programmes d'assurance publics et privés pour aider les collectivités à se remettre des catastrophes naturelles. • D'ici décembre 2020, le Conseil devrait lancer une étude spéciale visant à connaître le lien entre la résilience culturelle et la préparation communautaire aux catastrophes. 	
JANVIER 2020		
Séance de réflexion sur le Plan stratégique de la CCE pour 2021 à 2025 Les 30 et 31 janvier 2020 Washington, États-Unis	Un membre du CCPM représentant chaque pays a participé à cette séance de réflexion sur la planification qui visait à solliciter les commentaires des participants durant l'élaboration du Plan stratégique de la CCE pour 2021 à 2025. Les autres participants étaient les experts en la matière et les représentants des gouvernements, les membres du GSCET et les représentants du Secrétariat de la CCE.	La consultation a porté sur les questions suivantes en rapport avec chacune des quatre priorités stratégiques proposées : <ol style="list-style-type: none"> 1) Quels sont les principaux enjeux en matière d'environnement et de durabilité associés à chaque priorité pour l'Amérique du Nord? 2) Quelles activités pertinentes pourrait-on entreprendre dans la région pour donner suite à chaque priorité? Comment chacune de ces priorités peut-elle s'harmoniser avec les efforts internationaux ou multilatéraux déployés de concert par les Parties, compléter ces efforts ou en bénéficier? 3) Quels sont les défis et les possibilités associés à chaque priorité et à chaque activité? 4) Compte tenu de ce qui précède, quels objectifs clés devraient être visés et mesurés en lien avec chaque priorité?
FÉVRIER 2020		
Session des représentants suppléants n° 20-01 Le 27 février 2020 Vidéoconférence	Le président du CCPM, Robert Varney, a participé à la réunion des représentants suppléants, qui portait sur les questions suivantes : <ul style="list-style-type: none"> • Le Plan stratégique pour 2021 à 2025. • Le budget 2020. • La transition au nouvel ACE. • La session du Conseil en 2020. 	Le président du CCPM a donné un aperçu de la tribune publique prévue à l'Université McGill qui comprenait un exposé du Secrétariat consacré au processus SEM, ainsi qu'à l'ACEUM et à l'ACE, dont leurs similitudes et différences avec l'ALÉNA et l'ANACDE. Il était également prévu de souligner les réalisations de la CCE dans le cadre de l'ANACDE. <i>(Remarque : cette activité a été annulée en raison de la pandémie de COVID-19.)</i>

		À propos de l'ébauche du Plan stratégique, le président du CCPM a mentionné que les employés du Secrétariat de la CCE présenteraient chaque priorité et animeraient la discussion avec le public. Il a également parlé de la participation du CCPM à la séance de réflexion à Washington, et donné un aperçu de la consultation publique en ligne relative au Plan stratégique prévue en mars.
AVRIL 2020		
Réunion du CCN et du CCG américains Le 10 avril 2020 Vidéoconférence	Le président du CCPM, Robert Varney, a rendu compte à ces deux comités des activités suivantes du CCPM : <ul style="list-style-type: none"> • L'avis au Conseil n° 19-02 à la suite de sa demande à propos du Plan stratégique pour 2021 à 2025 et la réponse du Conseil. • La participation du CCPM et du GSCET à la séance de réflexion sur le Plan stratégique de la CCE pour 2021 à 2025. • La consultation en ligne menée par le CCPM à propos du Plan stratégique pour 2021 à 2025 (lancée le 16 mars avec une échéance de réception des commentaires le 16 avril). 	<i>En cours</i>
Évaluation par les membres du CCPM du Défi Innovation jeunesse 2020 de la CCE Du 20 avril au 4 mai 2020	Un membre du CCPM représentant chaque pays a participé au processus d'évaluation du Défi Innovation jeunesse 2020 de la CCE.	On a sélectionné un certain nombre de finalistes en vue de la prochaine étape de l'évaluation par les Parties.
Consultation publique en ligne menée par le CCPM à propos de l'ébauche du Plan stratégique de la CCE pour 2021 à 2025 Du 16 mars au 16 avril	Le CCPM a demandé aux membres du public de formuler des commentaires à propos de l'ébauche du Plan stratégique de la CCE pour 2021 à 2025 en s'attardant sur chacune des priorités stratégiques et des approches intersectorielles proposées. Les questions suivantes leur ont été posées : <ul style="list-style-type: none"> • En vertu de cette priorité stratégique, quels seront les enjeux et les défis environnementaux en Amérique du Nord au cours des cinq prochaines années? • Compte tenu de ses forces, de sa mission et de son mandat, que peut faire la CCE pour s'attaquer à ces enjeux et défis au cours des cinq prochaines années? • Comment la CCE peut-elle multiplier ses travaux grâce à la formation de partenariats en Amérique du Nord? De quelle façon les intervenants et les citoyens pourraient-ils participer plus activement à l'élaboration de ce plan stratégique? 	Au terme de cette consultation, les membres du CCPM ont convenu de transmettre au Conseil l'avis suivant : Avis au Conseil n° 20-01 Consultation publique sur l'ébauche du Plan stratégique de la CCE pour 2021 à 2025 (Distribué le 30 avril 2020)

<p>Avis au Conseil n° 20-01 Consultation publique sur l'ébauche du Plan stratégique de la CCE pour 2021 à 2025 <i>(Distribué le 30 avril 2020)</i></p>	<p>Mentionnant les recommandations qui figuraient dans l'avis n° 19-02, la participation du CCPM à la séance de remue-méninges organisée en janvier 2020 par la CCE et le fait que plus de 80 commentaires ont été formulés durant la consultation publique, le CCPM a fait une série de recommandations au Conseil dans l'avis n° 20-01 portant sur chaque priorité stratégique et sur les thèmes intersectoriels, et y a inclus tous les commentaires du public (annexe 2).</p>	<p><i>Aucune réponse à ce jour</i></p>
<p>MAI 2020</p>		
<p>Session des représentants suppléants n° 20-03 Le 22 mai 2020 Vidéoconférence</p>	<p>Le président du CCPM, Robert Varney, a participé à la réunion des représentants suppléants qui portait sur les questions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La session du Conseil en 2020. • La transition au nouvel ACE. • L'ébauche du Plan stratégique pour 2021 à 2025. 	<p>Le président du CCPM a indiqué au Conseil l'intention du Comité d'organiser un webinaire éducatif durant lequel quelques conférenciers seront invités à présenter le chapitre 24 de l'ACEUM et l'ACE, et à parler de l'élaboration du Plan stratégique pour 2021 à 2025.</p>
<p>Session des représentants suppléants n° 20-04 Le 12 juin 2020 Vidéoconférence</p>	<p>Le président du CCPM, Robert Varney, a participé à la réunion des représentants suppléants qui portait sur les questions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La session 2020 du Conseil. • La transition au nouvel ACE. • L'ébauche du Plan stratégique pour 2021 à 2025. • Le financement de la CCE pour 2021. • La communication <i>Metrobús Reforma</i>. 	<p>Le président du CCPM a fait une dernière mise à jour à propos de la tribune publique qui doit avoir lieu le matin du 26 juin.</p>